



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14 février 2025

MISE EN ZONE 30 DU PLATEAU D'ARRUFFENS À ROMONT

Le groupe Les Vert-e-s de Romont demande la mise en zone 30 km/h de l'ensemble du plateau d'Arruffens pour assurer la sécurité des enfants sur le chemin de la nouvelle école primaire. Il a déposé un postulat en ce sens lors du conseil général.

Malgré l'investissement de CHF 6'000'000 pour réaménager l'Esplanade d'Arruffens, le trafic routier de transit continue de s'infiltrer ailleurs sur le vaste plateau d'Arruffens. Les Rue Pierre de Savoie, Rue de la Condémine et Route d'Arruffens sont particulièrement touchées. Le trafic routier de transit doit emprunter la route cantonale.

Ce quartier est à vocation principalement résidentielle avec un tissu industriel et commercial solidement présent le long de la rue de l'Industrie qui en marque la limite ouest. Le PAD Cadre Arruffens mis à l'enquête fin 2024 a pour mission d'accompagner le développement de ce secteur qui connaîtra une importante densification résidentielle avec des chantiers très conséquents qui s'étendront sur une quinzaine d'années.

Aujourd'hui déjà la sécurité des piétons et cyclistes est menacée par des véhicules automobiles qui traversent ce quartier à la vitesse autorisée de 50km/h (hormis la zone scolaire déjà à 30km/h). Le trafic est particulièrement important aux heures de pointe ce qui est nouveau dans ces rues.

Ce trafic routier parasite menace particulièrement les enfants des nombreuses familles qui vivent dans le quartier d'Arruffens. Il menace aussi les enfants qui se rendent du quartier voisin des Echervettes en cours de construction à l'école de la Condémine. Cette école accueille des enfants dès quatre ans. Elle conservera sa vocation d'accueil des enfants après l'ouverture de la nouvelle école En Bouley (EEB) puisqu'elle sera adaptée pour l'accueil extra-scolaire.

Afin d'avoir une vitesse homogène rassurante pour tous les usagers de la route dans l'ensemble du secteur, Les Vert-e-s de Romont demandent la mise en zone 30 km/h non seulement des rues Pierre-de-Savoie, Condémine et du reste de la Route d'Arruffens, mais d'y inclure également la Rue Paul Bondallaz, le Chemin des Biolettes et le Chemin des Écureuils.

LES VERT-E-S GLÂNE-VEVEYSE

C/O DAPHNE ROULIN - LE CRIBLET 56 - 1748 TORNAY-LE-GRAND

Le groupe Les Vert-e-s a bien entendu la réponse donnée en séance de conseil général à son postulat et prend note que l'exécutif partage son souci et que la mesure est inscrite dans le PAD cadre Arruffens.

En proposant cette mesure, le groupe Les Vert-e-s de Romont souhaite inciter le conseil communal à étudier sans délai une solution globale mettant fin à la confusion qui règne depuis la suppression sans avertissement ni mise à l'enquête des panneaux de restriction d'heures d'accès au nouvel aménagement de l'Esplanade d'Arruffens.

Annexe : plan de situation (source openstreetmap)

Renseignements :

Luc Bardet, conseiller général, membre de la commission de l'énergie et de la commission d'aménagement, tél. +41 79 449 91 21, luc.bardet@verts-fr.ch